



Barneville-Carteret. Dispositif CCI Entreprendre

## Carteret Plaisance a ouvert ses portes

Installé à Diélette en juillet 2015 et en partie inspiré par la future extension portuaire, Yann Leblacher a décidé d'étendre l'activité « shipchandler » à Carteret. Le CCI et ses partenaires l'ont aidé dans cette tâche.

Lorsque, mû par une idée novatrice, son concepteur désire ardemment l'exploiter en s'installant à son compte, il n'est pas au bout de ses peines. L'endroit envisagé est-il adapté ? Doit-on réaliser une étude de marché ? Quels pièges administratifs faut-il éviter ? On oublie souvent que la chambre de commerce et d'industrie est là pour accompagner ces projets dans le cadre du dispositif national CCI Entreprendre.

### Retour à Carteret

À l'occasion de l'inauguration officielle du magasin Carteret Plaisance mardi en fin d'après-midi, une rencontre avait été organisée par la CCI Ouest Normandie (délégation Cherbourg-Cotentin). Le Crédit Agricole de Valognes, le cabinet comptable Hébert et l'association EGEE (entente des générations pour l'entreprise et l'emploi) avaient délégué leurs représentants.



Yann Leblacher (à gauche) a présenté Adrien Bois (à droite), gérant de Carteret Plaisance.

Nathalie Guilbaud et Bruno Archambeaud ont rappelé l'intérêt de faire appel à la CCI avant d'envisager toute création ou reprise d'activité commerciale. En ce qui concerne Yann Leblacher, « la CCI l'a aidé à structurer son projet, accompagné dans sa recherche de financement bancaire puis dans les for-

malités d'immatriculation via le centre de formalités des entreprises ».

Revenir à Carteret où il a travaillé de nombreuses années en tant que salarié de Carteret Marine (avant le changement de propriétaire) est pour Yann une réelle satisfaction. Ce n'était pas simple de prime abord mais il a une fois

de plus été étonné en constatant la célérité avec laquelle les dossiers ont été élaborés et la confiance qu'ils inspirent dans la recherche des financements. Mais cette efficacité ne s'arrête pas là. Le cabinet comptable et l'association EGEE vont poursuivre cet accompagnement afin de l'aider à pérenniser son entreprise.

Adrien Bois, formé dans la marine, gère ce nouveau commerce implanté au 10, rue des Quatre-Volontaires à Carteret. Il propose à la fois la vente de fournitures d'articles de marine (équipement et accastillage), l'entretien et la réparation navale ainsi que la vente de bateaux.

Contact : 02 33 40 61 92.